

ABONNEMENT.

saumur, 30 fr. 16 8
Poste: 35 fr. 18 10
On s'abonne: A SAUMUR, Au bureau du Journal, en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

annonces, la ligne, 30 c. Réclames, 30 Faits divers, 75

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication, des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas, et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 29 JUIN

GUERRE CIVILE ET INVASION.

M. Thibaudin, ce général auquel le gouvernement de la République avait confié les destinées de l'armée française, accepte l'honneur d'être porté sur la même liste électorale que M. Gambon, qui fut de la Commune.

« L'homme à la vache », comme on dit dans la Nièvre, demandait encore ces jours derniers, à la tribune du Palais-Bourbon, la suppression des armées permanentes et leur remplacement par la garde nationale!

Les intransigeants avaient bien songé à offrir leur haute protection à M. Thibaudin pour conquérir le siège sénatorial de Victor Hugo; mais ils ont réfléchi que l'épée de M. Thibaudin leur serait plus utile, à l'occasion, au Palais-Bourbon qu'au Luxembourg. L'aveu est de M. Henri Rochefort.

M. Thibaudin se met donc à la disposition des électeurs de la Nièvre. Or, cet officier supérieur se trouve en présence, non pas seulement d'une incompatibilité de fonctions, mais d'une intolérable personnalité.

La loi est formelle, écrit la République française; M. Thibaudin étant général de division en activité de service, membre du comité de l'infanterie, est inéligible.

Première violation de la loi. La lettre de M. Thibaudin contient l'adhésion à un certain programme politique, celui de M. Gambon! Cette adhésion publique est donc un acte politique. Or, remarque encore la République française, si la lettre de M. Thibaudin a paru dans les journaux, avec son consentement, « il a commis une lourde infraction à la discipline. »

Deuxième faute! On sera certainement surpris de voir avec quel zèle empressé la République française rappelle au respect de la loi et au respect de la discipline M. Thibaudin.

Quand on se souviendra qu'après avoir

obtenu de M. Thibaudin — ce qu'aucun général de l'armée française n'eût accepté — l'accomplissement de la vile besogne consistant à rayer les princes d'Orléans des cadres de l'armée, les opportunistes se hâteront de l'expulser du ministère de la guerre, on comprendra que M. Thibaudin ait sacrifié les restes de son ancien cléricisme et ses ardeurs de néophyte opportuniste aux beautés du programme de M. Gambon!

Ce qui paraîtra plus étrange, ce sont les conclusions de la République française: « Supposez que d'autres généraux en activité de service, des colonels, des capitaines, des lieutenants, des sous-officiers, se mettent à suivre un exemple venu de si haut, et l'armée française ne tardera pas à tomber au niveau de l'armée espagnole. Nous serons à la veille d'une guerre civile qui amènera une nouvelle invasion »!

GUERRE CIVILE, NOUVELLE INVASION! Tels seraient, d'après le moniteur de l'opportunisme, les conséquences directes de la conduite de M. Thibaudin et de ses imitateurs. Mais qui donc a découvert le ministre Thibaudin? Qui lui a confié les intérêts et l'honneur de l'armée et à quel prix?

C'est l'opportunisme qui, à la stupéfaction générale, a révélé ce grand homme de guerre, ce ministre de génie, qui l'a fait investir de la haute confiance de M. le Président de la République, et les opportunistes voudraient faire retomber sur M. Thibaudin seul, les terribles responsabilités d'une guerre civile et d'une nouvelle invasion? Il appartenait au général qui a exclu de l'armée française ces princes vaillants et respectueux du devoir, de s'attirer d'aussi graves accusations. Si, par malheur, les sinistres prédictions de la République française se réalisaient, ce n'est pas sur M. Thibaudin que la France compterait pour repousser l'invasion; mais assurément elle verrait avec confiance et orgueil, au premier rang, les d'Aumale, les Nemours, les Joazeville, les Robert le Fort, toute cette pléiade de chevaleresques fils de France!

EDMOND ROBERT.

Cette même candidature inspire à M. Mar-

lin, de l'Espérance du Peuple, les réflexions suivantes:

« La République conservatrice n'existe plus, même à l'état de fantôme. En revanche, la République radicale est bien vivante, et le général Thibaudin lui apporte l'appui de son épée démocratique. Il se présente aux élections dans la Nièvre et se déclare « en complète communion d'idées » avec les députés actuels de ce département. Or, parmi ceux-ci, nous voyons le radical socialiste Turigny et le citoyen Gambon, « l'homme à la vache ». Ancien membre de la Commune, M. Gambon demandait ces jours-ci à la Chambre la suppression « des armées permanentes ». Et comme un orateur s'écriait à la tribune: « Il n'y a pas ici, dans cette Assemblée, de partisans de la Commune », Gambon se levait et disait: « Pardon! il y a moi! »

Voilà les députés avec qui l'ancien ministre de la guerre « est en parfaite communion d'idées ».

Chronique générale.

On eût pu croire qu'en fait de scandales budgétaires la Chambre avait dit son dernier mot. On se trompait. Pour ses funérailles, cette Chambre étonnante avait réservé le plus beau.

Avant-hier, en l'espace de deux heures, dans un hémicycle aux trois quarts vide de députés, on n'a pas voté moins de six chapitres du budget: Légion d'Honneur, imprimerie nationale, affaires étrangères, intérieur, postes et télégraphes, Algérie. On allait aborder, à cette vapeur, la justice, et M. Floquet donnait déjà le coup de cloche du départ lorsqu'un incident s'est produit: un monsieur dans les tribunes a éprouvé le besoin de prononcer un discours. La tribune parlementaire étant vide d'orateur, il a voulu combler ce vide. M. Floquet a requis les huissiers. Le monsieur a été expulsé des tribunes, mais quand on a voulu remettre la

justice en marche, un député s'est avisé qu'il n'y avait plus même une douzaine de ses collègues présents et a demandé que la séance fût levée. M. Floquet, encore qu'il en eût, n'a rien trouvé à objecter, et la séance a été levée à trois heures et demie. Six chapitres n'en ont pas moins été votés en moins de deux heures sans examen, sans discussion. Qu'importe! Les contribuables paient.

M. Rabut Duval a demandé la suppression des sous-préfets. Avons-nous besoin d'ajouter qu'elle n'a pas été accordée? La majorité républicaine et le gouvernement républicain s'accordent à trouver qu'ils n'ont jamais assez de places à distribuer, jamais assez d'agents à leur service. Peu leur importe que ces agents ne soient d'aucune utilité pour le pays! On ne s'occupe du pays que pour l'inviter à régler la note.

La guerre de Chine continue à nous être funeste jusqu'après la cessation des hostilités.

Deux de nos torpilleurs ont coulé dans les mers de Chine, non loin des îles Pescadore. Les équipages ont été, à la vérité, sauvés; mais l'aventure n'en est pas moins déplorable. Nous n'étions pas riches en torpilleurs. Avant ces sinistres, nous étions déjà sous ce rapport en état flagrant d'infériorité vis-à-vis des autres puissances européennes. C'est donc une perte très-grave que celle que nous venons de subir.

En même temps qu'on nous transmet ces tristes nouvelles, on dément une bonne nouvelle qui avait été donnée ces jours derniers. Le chef des Pavillons-Noirs n'est pas mort, comme le bruit en avait couru. Cet ennemi puissant et acharné de la France vit toujours, et nous n'en avons pas fini avec lui. La campagne annoncée contre lui, et qui avait paru un instant conjurée, est donc plus inévitable que jamais.

DÉPÊCHE DU GÉNÉRAL DE COURCY.

Hanoi, 26 juin. Le chef des Pavillons-Noirs est au-delà

35 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE DRAME DU MARCHÉ-NOIR

PAR M. CH. SAINT-MARTIN.

XI COUP MANQUÉ (Suite)

Vers six heures du soir, le brigadier Griffard réunit les six gendarmes et les divisa en trois groupes qui durent aller, l'un par la levée, l'autre par les moulins, le troisième par les vignes, avec ordre de se trouver, à huit heures au plus tard, au Trou-du-Diable, c'est-à-dire à l'un des carrefours les plus obscurs et les mieux cachés de la forêt.

Quant à lui, il était parti avec maître Antoine, d'un petit pas relevé, allant à travers champs, s'arrêtant de temps à autre pour admirer les chênes ou les reisis, afin d'écartier toute défiance.

À huit heures moins quelques minutes, le brigadier s'élança dans la clairière du Trou-du-Diable. — Nous sommes les premiers! s'écria-t-il. Mais une voix à demi étouffée se fit entendre derrière un gros chêne:

— Non pas, brigadier, nous sommes ici depuis une demi-heure!

Une seconde voix sortit aussitôt d'un buisson: — Non pas, brigadier, nous sommes ici depuis un quart d'heure!

Enfin, une troisième voix s'échappa d'un énorme bouquet d'herbes et d'ajoncs: — Non pas, brigadier; nous vous attendions depuis cinq minutes!

Et les six hommes, portant militairement la main à leur tricorne, s'avancèrent au-devant de Griffard, qui, surpris et joyeux, leur tendit la main pour les remercier de leur exactitude. — Bravo, mes enfants! voilà qui est bien conduit!

— Cela rappelle le temps du vieux Michel, le brigadier de Durtal, dit un ancien gendarme.

— Celui qui a tant poursuivi Rougel, le fameux braconnier du Maine?

— Oui, mon brigadier (1).

— Il ne s'agit pas de cela, mes enfants. Tâchons de réussir dans l'entreprise qu'on nous a confiée. Approchez-vous de moi, dans l'ombre, et écoutez-moi bien.

Les six gendarmes s'approchèrent de leur chef afin de ne pas perdre une seule de ses paroles. Ils

(1) Voir Rougel-le-Braconnier, un fort vol. in-4°. Chez Blériot et Gautier, éditeurs, Paris.

étaient extrêmement intrigués par le ton solennel et mystérieux du brigadier.

Le « père Griffard » joutit un instant de l'effet qu'il avait produit, puis, baissant la voix, et désignant du doigt maître Antoine: — Vous voyez bien cet homme? demanda-t-il.

— Oui, brigadier.

— C'est lui qui va nous conduire. Mais s'il nous trompait, s'il nous menait dans une embuscade, s'il nous égarait dans la forêt, nous avons ordre de lui brûler la cervelle! Vous avez compris?

— Parfaitement, brigadier.

L'ex-notaire fit mine de sourire, mais un vilain frisson parcourut tout son corps.

— Décidément, pensa-t-il, j'ai peur que cette affaire se tourne mal pour moi.

Le brigadier reprit: — Nous allons maintenant quitter les sentiers battus et nous enfoncer à travers les bois.

— Et nos uniformes, brigadier, murmura le gendarme Lupin, très-coquet et très-soigneux, ils seront subséquemment déchirés par les épines!

— Le gouvernement vous en donnera d'autres si nous réussissons, répondit Griffard. Nous allons prendre la file indienne. Monsieur voudra bien marcher devant. J'irai derrière lui, et vous viendrez après nous, les uns derrière les autres. Que je n'entende pas un cri, pas une plainte, pas un souffle!

— Oui, brigadier.

— Il faut surprendre ceux que nous devons arrêter. Je puis compter sur vous?

— Oui, brigadier, toujours.

— Vous êtes de bons enfants et de braves militaires. Je vous connais. Ne perdons pas de temps, et en route!

Une minute plus tard, maître Antoine et les sept gendarmes disparaissaient, l'un après l'autre, dans les broussailles et s'engageaient dans le creux d'un fossé recouvert d'épines qui conduisait dans la direction des Quatre-Chemins.

La marche était extrêmement difficile.

À chaque instant d'énormes ronces barraient le passage et s'enfonçaient dans les jambes ou dans les bras de l'ex-notaire qui ne pouvait retenir ses gémissements plaintifs. Mais, chaque fois, le père Griffard, toujours un peu goguenard, même dans les moments solennels, lui mettait la main sur l'épaule:

— Silence, maître Antoine, murmura-t-il, sinon... vous savez!

Le misérable se taisait et marchait toujours.

Heureusement, il connaissait à fond la forêt. Après une demi-heure environ, la petite troupe arriva à un carrefour très-étroit. Les gendarmes sortirent des buissons et se reposèrent un instant. Grâce aux précautions prises, les uniformes n'étaient pas trop déchirés, mais la veste de maître

de Lav-Kai. Le bruit de sa mort est sans consistance.

Je compte voir, le 28 et le 29, dans l'île d'Hongai, les troupes arrivant de Formose. Je m'embarquerai ensuite pour Hué avec un bataillon de zouaves. Je serai à Thuan-An le 4^{er} juillet.

J'ai demandé audience au roi pour le 3 juillet.

Le *Ving-Long* est parti le 25.

L'Annamite est arrivée dans la baie d'Ha-long le 26.

M. FERRY, PARLEZ !

Toutes les lettres de l'amiral Courbet jettent le désarroi dans le camp opportuniste, et les admirateurs de M. Ferry ne peuvent se défendre d'une certaine tristesse. Le *Voltaire*, énumérant les épinges qui empêchent les républicains de marcher d'un pied vainqueur aux élections, écrit tristement :

« Il y a aussi la question du Tonkin. Il n'est personne parmi nous pour vouloir faire monter M. Jules Ferry au Capitole ».

Quoi ! « la grande victime » n'est plus ornée de bandelettes ; elle s'avance mélancoliquement à l'abattoir où le suffrage universel lui donnera le fatal coup de merlin !

« Eh bien ! mais que fait donc le nommé Jules Ferry ? demande l'*Intransigeant*. Il y a deux mois environ, on ne lisait dans les journaux de Paris, de France et même de l'étranger, que des lettres de ce vilain personnage. Il vidait les bouteilles d'encre comme si ça ne coûtait rien. Et tout-à-coup, motus. La correspondance de l'amiral Courbet a-t-elle produit ce résultat ? Elle eût dû, vraiment, produire le résultat contraire. Comment ! voilà un homme accusé comme il ne le fut jamais, les preuves s'amoncellent contre lui, et il ne trouve pas une goutte de la *Petite Vertu* pour se défendre ? A voir les gazettes encombrées de la correspondance du malheureux marin et désencombrées de la prose de l'ex-ministre, lequel croirait-on mort ? N'est-ce pas Jules Ferry ? Car, certes, en aucun temps Courbet ne fut si vivant qu'aujourd'hui. »

Les opportunistes sont donc tristes. On serait triste à moins, dit le *National*, et la réunion du *Grand Central* n'est point de nature à dissiper leur mélancolie. Ils sont obligés de rompre avec les naïfs modérés ou de prendre la file derrière M. Clémenceau.

M. Henri Rochefort a publié samedi une dépêche de son ami O'Kelly, membre de la Chambre des communes pour l'Irlande, annonçant la mort d'Olivier Pain qui a succombé au Soudan à un accès de fièvre.

Hier, dans l'*Intransigeant*, M. Rochefort annonce qu'un de ses amis, arrivé hier soir d'Egypte, apporte la nouvelle qu'Olivier Pain n'est pas mort des fièvres au Soudan, comme l'a télégraphié le général Wolseley : Olivier Pain a été assassiné.

M. Rochefort ajoute :

« Au moment même où le ministre Glad-

ston déclarait avoir donné l'ordre de considérer comme nulle et non avenue la promesse de cinquante livres sterling faite par le colonel Schmidt en échange de la tête de notre ami, celui-ci tombait sous les poignards des assassins, aux portes mêmes de l'Egypte, où il se disposait à rentrer après avoir assisté à presque toutes les victoires du Maahdi, et notamment à la prise de Khar-toum, qu'il avait quitté plein de santé, depuis environ un mois et demi. »

La cour d'assises de la Seine vient de juger Marchandon, l'assassin de M^{me} Cornet, chez laquelle il était entré comme domestique pour l'assassiner et la voler.

Samedi, à 3 h. 55, après 40 minutes de délibération, le jury a rendu un verdict affirmatif sur toutes les questions sans admission de circonstances atténuantes.

Au moment où Marchandon a été introduit et où il lui a été donné connaissance du verdict, il s'est soutenu à peine.

Sa physionomie était décomposée et quand la Cour a prononcé contre lui la peine de mort, il est tombé comme une masse sur son banc, en proie à une violente crise de larmes. Il n'avait plus figure humaine.

ENCORE UNE INFAMIE !

La ville de Saint-Omer, ordinairement si paisible, a été mercredi dernier bouleversée par une de ces mesures abominables dont la République a le monopole. Nous en empruntons les détails au journal local l'*Indépendant* :

Depuis longues années, le couvent du Bon-Pasteur, établi dans cette ville, recevait les petites filles dont les tribunaux correctionnels de la région du Nord ordonnaient l'internement dans une maison de correction. L'établissement était parfaitement aménagé au point de vue de l'hygiène.

Les détenues étaient absolument isolées des jeunes filles reçues à des titres divers dans une maison ouverte à toutes celles que prennent le dégoût du vice et le désir de se relever.

Le dévouement maternel des religieuses ne se bornait pas, bien entendu, aux soins physiques. Il avait surtout pour but de redresser ces jeunes esprits et de moraliser par une éducation chrétienne de pauvres enfants qu'une faute quelquefois légère avait fait tomber au début de la vie. Elles vivaient là heureuses ; elles s'amendaient, sans que rien leur rappelât qu'elles subissaient une sorte de peine.

Mais la Croix dominait la pieuse maison. Celle-ci était donc désignée à la haine de la franc-maçonnerie républicaine.

Le dimanche 4 juin, le jeune sous-préfet, à qui a été récemment confiée la tâche de représenter le gouvernement dans l'arrondissement, se présentait à la porte du Bon-Pasteur et demandait la supérieure. On lui fit observer qu'elle assistait alors à la messe de communauté. — Qu'importe ! —

les indiscrètes questions du père Griffard.

— Je venais étudier la botanique, dit-il.

— Ah ! la botanique, murmura en souriant le brigadier ; c'est une belle science ! Je connais, à Fontevault, quelques détenus qui l'ont beaucoup cultivée... Mais trêve de réflexions, et reprenons notre chemin.

Maître Antoine s'élança vers un coin du carrefour. Le brigadier le suivit de très-près, le pistolet à la main. Lupin et les autres gendarmes reprirent leurs places.

L'ex-notaire écarta prestement, en homme habitué à cette manœuvre, de grosses ronces et d'énormes branches d'ajoncs qui barraient absolument le passage, puis, après quelques pas, il poussa un soupir de satisfaction et marcha sans difficulté.

Le brigadier ne put retenir un cri de surprise.

Un petit sentier, très-battu, parfaitement dégagé, s'ouvrait devant eux.

— Un chemin ? murmura-t-il.

— Oui, dit maître Antoine ; c'est le chemin de Jules et de ses complices.

— Et je pense, aussi, celui des braconniers ?

— Peut-être.

— En avant et plus un seul mot.

(A suivre.) CH. SAINT-MARTIN.

Les exécuteurs des œuvres républicaines sont payés pour ne pas attendre, et la vénérable supérieure dut quitter sa chapelle pour venir recevoir les ordres de M. le sous-préfet.

Mardi, dans l'après-midi, nouvelle visite du même porte-écharpe, flanqué d'autres personnages, qu'on suppose être des agents du ministère de l'intérieur. Le but de ces deux visites était de faire connaître à la supérieure du Bon-Pasteur qu'on lui retirait les détenues et que celles-ci allaient partir le mercredi matin.

Le gouvernement est aux abois. Il n'a plus d'argent pour entretenir la malheureuse armée du Tonkin. Faute de ressources pour réparer la flotte, il envoie nos marins se noyer sur des bateaux hors de service. Par raison d'économie, du moins il le prétend, il désorganise le budget des culles. Il enlève leur retraite à de vieux chanoines. Il refuse aux enfants du peuple quelques bourses dans les séminaires et supprime le traitement des pauvres vicaires de nos campagnes. Il se dit même hors d'état de tenir les promesses faites aux instituteurs. Mais quand il s'agit de commettre une vilaine action, de corrompre les consciences et de faire la guerre à Dieu, la République est toujours riche.

Elle avait surnoisement et à grands frais aménagé quelque part une maison de détention pourvue d'un personnel aussi laïque que peu gratuit, et quand tout était organisé, sans crier gare, elle venait dire brutalement aux bonnes sœurs : « Nous pouvons nous passer de vous. Voilà trop longtemps que vous travaillez à faire d'honnêtes filles et des chrétiennes des petites misérables que la justice vous confie ! Nous entendons, nous, en faire de vraies républicaines, sans préjugés et sans scrupules, les dignes compagnes des petits sans-culottes que nous élevons dans nos écoles. »

Demain matin les détenues vous seront enlevées.

Les bonnes sœurs, altérées par cette brusque nouvelle, n'eurent pas le courage de l'annoncer immédiatement aux enfants.

« Pour laisser celles-ci dormir en paix une dernière nuit, lisons-nous dans l'*Indépendant*, elles ne dirent rien jusqu'au mercredi matin. Ce jour-là, après le lever, au lieu d'aller à la messe, on descendit dans la cour. Il était 5 heures et demie du matin. Il y avait là trois grands omnibus attelés de leurs chevaux ; les détenues s'inquiétèrent ; il fallut bien leur expliquer ce qui allait se passer. »

« Ce fut alors une scène navrante : les pauvres enfants sanglotaient ; elles se jetaient au cou de leurs maîtresses en larmes ; plusieurs tombaient évanouies, et les exécuteurs cherchaient à les consoler par des mots comme ceux-ci : *Tas de sottis que vous êtes !* »

« Pendant que cette scène se passait, le public avait envahi les abords du couvent ; dans la foule qui fut témoin de cette scène de déchirements, on a vu couler bien des larmes ; des hommes, oui, des hommes eux-mêmes ont pleuré, tant ce spectacle était attristant ! »

« Jeudi soir, à six heures, les mêmes voitures revenaient chercher le second convoi ; une foule plus considérable encore que celle de la veille était là, comme pour témoigner l'émotion produite dans notre population par ce nouvel exploit des laïciseurs à outrance. »

« Les pauvres enfants, ainsi arrachées aux soins délicats des sœurs qu'elles chérissaient, ont été, à la gare, placées dans des wagons cellulaires du ministère de l'intérieur, les mêmes qui servent à transporter les condamnés aux travaux forcés, et elles sont parties, quelques-unes la nuit, sans qu'on eut pitié de leur jeune âge et pour certaines de leur santé délicate. »

Qu'ajouter au récit de l'*Indépendant* ?

Les sentiments d'indignation qu'il exprime auront un écho dans toutes les âmes chrétiennes, et l'acte infâme commis à Saint-Omer, cette main-mise brutale sur de jeunes consciences, dans le but évident de les éloigner de Dieu, se passent de longs commentaires.

Cependant nous aimerions à savoir quels sont le directeur et les employés chargés de remplacer les saintes filles du Bon-Pasteur. Il fallait faire appel au républicanisme de M. Dohamel. Nul doute qu'il n'eût quitté volontiers les fonctions financières qu'il occupe aujourd'hui pour venir avec quelques

coopératrices expérimentées travailler à l'éducation des jeunes détenues.

Baron RENE DE FRANCE.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 27 juillet.
Les tendances du marché sont visiblement moins bonnes. Les cours un peu faibles des jours précédents ont fini par attirer des achats sur le marché comptant.

Les rentes françaises se relèvent un peu. Le 3 0/0 est à 81.35, l'amortissable à 83.35, le 4 1/2 à 110.15.

L'action du Crédit Foncier reprend à 1.360. La spéculation voulait s'en mêler comme elle s'en mêla du Suez, elle n'aurait pas de peine à provoquer une grande hausse. Mais il vaut mieux qu'elle n'y touche pas et que la hausse se fasse naturellement.

Les obligations du Crédit Foncier vont absorber une partie des disponibilités qui seront mises à la disposition de l'épargne par les coupons de juillet.

La Banque d'Escompte reste très-ferme à 460. La Rente italienne monte à 97.60. Les recettes du Méridional Italien vont en augmentant.

La Société Générale est à 467.50. Cet établissement de crédit a lieu de se féliciter d'avoir prêté dans sa nombreuse clientèle les obligations de l'Algérien garanties par l'Etat. Le Rio-Tinto se ferme à 270.

Les Chemins de fer sont sans changement. Le Nord, 1.662.50, Orléans, 1.340, Lyon, 1.320.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

INSTITUTION SAINT-LOUIS.

Parmi les noms des candidats admis à subir les épreuves orales pour l'École Normale nous remarquons celui de M. Marie (Marie-Xavier-St-Fort), élève de l'Institution Saint-Louis, de Saumur.

Hier matin, un orage violent a passé sur Saumur. Dès minuit, le ciel était déjà sillonné d'éclairs et on entendait au loin le grondement du tonnerre. C'est de 4 à 5 heures 1/2 qu'il était dans sa plus grande fureur. Les éclairs se succédaient sans interruption et les coups de tonnerre retentissaient avec beaucoup de fracas. En même temps la pluie tombait à torrents. Les rues ont été transformées en lacs et l'eau ne trouvant pas d'écoulement suffisant par les bouches d'égout, s'est élevée en bien des endroits à 1 et 25 centimètres, et ailleurs plus haut encore.

Il n'y a pas eu de grêle.

Vers 40 heures du soir, le tonnerre grondé de nouveau, mais ce nouvel orage n'a pas eu l'intensité ni la durée de celui du matin.

Aujourd'hui le temps est un peu plus doux, mais le ciel est nuageux, ou redoute la pluie pour la récolte des foins. Beaucoup de grêle déjà sur le côté, et le reste est bon à souhait.

Le tribunal civil de Saumur vient de rendre son jugement dans l'affaire de la Compagnie des Eaux contre M. Lafeuille, ancien procureur de la République, a donné raison à M. Lafeuille, a repoussé les prétentions de la Compagnie et a condamné cette dernière en cinquante francs de dommages-intérêts et en tous les dépens.

Nous donnerons prochainement le détail de cette importante décision, destinée à protéger les abonnés contre les exigences de la Compagnie.

CONCERT DE L'HARMONIE SAUMUROISE.

C'est au milieu d'une foule considérable que l'Harmonie Saumuroise s'est fait entendre hier soir au Square du théâtre. C'est la première fois, nos musiciens ont obtenu un très-grand succès.

Après la *Marche des Drapeaux*, le chef de musique de la garde républicaine nous avons remarqué la bonne exécution surtout la finesse de nuances de la *Sinfonia* de *Donizetti*, dans lequel a été particulièrement distinguée, comme soliste, dont nous avons eu déjà l'occasion de louer l'éloge.

L'air varié de M. V. Goichon a été

Antoine était en lambeaux.

— Chien de métier, murmura l'ex-notaire en arrachant quelques épinges qui s'étaient accrochées à ses jambes.

— Silence, fit sévèrement le brigadier qui regardait tout autour de lui.

La nuit était venue, mais l'obscurité n'était pas encore profonde. On voyait, au travers des branches, les cheuilles et les chats-huants se poursuivre en poussant leurs cris lugubres.

Le père Griffard s'approcha de l'ex-tabellion :

— Nous ne devons être loin du but ? dit-il à voix basse.

— Non, brigadier.

— Par où passerons-nous ? Il n'y a plus de fossé ni de sentier. Les fourrés semblent impénétrables.

— Soyez tranquille. Il y a un chemin.

— Un chemin à travers ces halliers de bêtes sauvages ?

— Oui, brigadier.

— Vous êtes donc venu bien des fois dans cette forêt ? Vous la connaissez mieux que les braconniers ?

— Peut-être bien.

— Vous ne chassez pourtant pas ?

— Non.

— C'est bien singulier ! que venez-vous faire dans ces broussailles ?

Maître Antoine commençait à être troublé par

tous les suffrages. L'excellent piston a fait valoir de nouveau les brillantes qualités qui le distinguent; c'est avec une aisance et un brio remarquables qu'il a surmonté toutes les difficultés dont son œuvre est émaillée. Le saxophone s'est également fort bien ac-

quitté de sa tâche. D'ailleurs, il faut le dire, qu'il a été exécuté avec une précision qui ont retenti. Un morceau fort goûté des auditeurs a été le pot-pourri fantaisie de Bléger, Salmigondis, où chacun a pu entendre les airs légères et populaires aussi bien que la musique des opéras les plus connus. Les refrains joyeux s'y reliaient de la façon la plus inattendue et la plus heureuse avec la pure harmonie des chefs-d'œuvre de maîtres. Tout a été rendu avec une justesse et une précision qui ont beaucoup d'honneur aux musiciens et à leur digne chef.

Inutile de dire que Salmigondis a obtenu de nombreux applaudissements, de même que la polka des nègres, Bamboula, déjà exécutée au théâtre par l'Harmonie, et qui a terminé le concert d'hier soir de la façon la plus gaie et la plus originale.

M. Lesueur, instituteur à Bagneux, a obtenu une médaille de bronze à l'exposition scolaire d'Angers.

NOYÉ EN SE BAINANT.

Dans la journée d'hier, vers 4 heures de l'après-midi, plusieurs jeunes gens de Distré voulurent prendre un bain dans le Thouet au lieu dit la Prée-de-Distré.

Arrivés au bord de la rivière, ils remarquèrent que les pluies survenues à la suite des derniers orages avaient tellement fait croître l'eau qu'il était impossible de se baigner sans danger en cet endroit, surtout ne sachant pas très-bien nager.

Malgré ces justes réflexions, l'un d'eux, M. Honoré-Michel Perrin, âgé de 24 ans, garçon à Distré, se déshabilla promptement et se mit à l'eau. A peine y était-il entré qu'il fut entraîné par le courant.

Un de ses camarades, celui qui savait le mieux nager, Auguste Gabillet, se jeta à l'eau pour l'aider à se sauver.

La rapidité du courant était telle que bientôt Perrin et Gabillet disparurent ensemble. Quelques instants après, Gabillet reparut seul à la surface de l'eau, laissant son camarade au fond de la rivière, pour n'être pas lui-même victime de son dévouement. Sur le bord de la prairie, il perdit connaissance.

Quelques heures après, on retrouva le corps de Perrin à plusieurs mètres de distance de l'endroit où il avait disparu.

TUÉE PAR LA Foudre.

Pendant l'orage de vendredi soir, une journalière de Tigné, la femme Quélineau, était à travailler dans les prés de M. Girard, propriétaire à Amigné. Surprise par une pluie torrentielle, elle se réfugia sous un saule pendant que M. Girard cherchait un abri sous un orme. La foudre est tombée sur le saule et la malheureuse femme n'a jamais pu prononcer une parole. Elle avait été tuée sur le coup.

De l'épaule gauche au côté droit, elle portait une large trace de brûlures occasionnées par le fluide électrique.

Voilà un exemple qui prouve encore combien il est imprudent de se réfugier sous les arbres en temps d'orage.

École de Tir du 3^e bataillon du 70^e régiment territorial d'infanterie, à Saumur.

Seizième séance du 28 juin 1885.

Tir réduit, à 20 mètres.

Tireurs..... 49

Balles tirées..... 414

Balles mises..... 83

Nombre de points..... 257

Résultat : 72.80 p. 0/0.

CIBLE A.

1^{er} prix, une épingle-insigne en vermeil : M. Boutin, soldat de réserve au 66^e de ligne.

2^e prix, une médaille bronze, Ligue des patriotes : M. Maurat, sergent-major au 70^e territorial.

CIBLE B.

Prix, une épingle-insigne en vermeil : M. Carreau, maréchal-des-logis de réserve au 20^e d'artillerie.

17^e séance, le dimanche 3 juillet 1885, à 9 heures du matin. — Tir réduit au Stand des Récollets. — Inscriptions closes à 9 heures 1/2.

Le Capitaine-Président,
G. DOUSSAIN.

L'orage de vendredi soir a saccagé presque tout le canton de Neuville et une partie du canton de Saint-Georges.

Les communes de Migné et d'Ayron ont aussi beaucoup souffert. C'est un véritable désastre.

Publications de mariage.

Angé-Marie Coutand, employé de commerce, de Saumur, et Louise-Léontine-Victoire Pignard, sans profession, du Mans.

Charles-Louis Brocard, chaudronnier, de Dôle (Jura), et Adèle-Eugénie-Caroline Barret, couturière, de Saumur.

CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR.

Avis aux Déposants.

En exécution de l'article 4 de la loi du 7 mai 1883, le Conseil d'administration informe les intéressés que les dépôts ci-dessous énoncés, abandonnés par leurs titulaires depuis l'année 1855, seront au 1^{er} janvier prochain convertis en rentes sur l'État, et que toutes les inscriptions de rentes achetées par application de cette mesure, ou mentionnées dans la présente publication, seront remises à la Caisse des dépôts et consignations.

Les ayants-droit sont, en conséquence, invités à faire, avant le 31 décembre prochain, toutes les diligences nécessaires auprès de la Caisse d'épargne pour prévenir la conversion de leurs dépôts en rentes et la consignation des inscriptions de rentes.

Livret 2,507. — M. MARECHAL, Eugène, mineur, au 49 juin 1852, Saumur, rue des Capucins; 11 février 1855. Remboursement, aura droit à..... 2 f. 58

Livret 7,610. — M. FAUGÈRE, Charles-Justin, employé à la Mairie, 4 juillet 1852, 56 ans, Saumur, rue d'Offard; 15 avril 1855. Remboursement..... 4 25

Livret 8,757. — M. ADOYER, Alexis, première opération, 2 juillet 1854, cantonnier; 25 avril 1855. Remboursement..... 30 99

Livret 8,768. — M. GRAT, Nicolas, cantonnier; première opération, 2 juillet 1853; dernière opération, 15 avril 1855. Remboursement..... 22 47

Livret 8,898. — M^{me} BEURIER, Marie, veuve BOURBON, domestique, 6 août 1854, 47 ans, née à Saint-Mathurin, Saumur; chez M^{me} veuve Linacier; 16 septembre 1855. Remboursement..... 62 42

Livret 9,094. — M^{lle} BESNIER, Marie-Zélie-Marceline-Augustine, 7 janvier 1855, 13 ans, Saumur; 28 octobre 1855. Remboursement. 0 55

Livret 9,588. — M. PÉRES, Jean, cavalier de remonte, 19 août 1855, 27 ans, Saumur; 21 octobre 1855. Remboursement..... 5 08

Livret 9,492. — M^{lle} BÉZARD, Anna, 16 décembre 1855, 23 ans, Saumur, au petit couvent des Ursulines; 16 décembre 1855. Versement..... 16 27

Total..... 144 64

Variétés.

LA LÉGENDE DE M. DE LA PALICE.

Le Français aime à chanter comme à chançonner, « chacun sait ça », mais ce qu'il aime à chanter de préférence, qu'on le remarque bien, ce sont toujours les héros, ainsi que la démontrent les chansons faites sur M. de Marlborough et M. de la Palice.

Mais pourquoi le rythme de ces chansons, ou plutôt de ces complaintes, affecte-t-il toujours le ton plaisant, le style de haute grasse? Il faut en demander l'explication à

notre esprit gaulois, qui aime à rire un brin, et, comme le dit si justement notre docte et immortel compatriote Rabelais, « pour ce que rire est le propre de l'homme. »

Jacques II de Chabannis méritait bien l'honneur de la chansonnette; c'était un homme de grande naissance et de haute lignée, et un guerrier fameux. Général commandant les armées du roi Charles VIII, rien ne lui résista. Il court d'exploits en exploits, de conquêtes en conquêtes, et c'est à lui, à son génie des batailles, que Charles VIII doit la conquête du royaume de Naples, comme Louis XII ensuite celle du duché de Milan. On aurait pu être célèbre à moins.

C'est cet illustre guerrier, ce Jacques de Chabannis, dont on fait cependant un La Palice, mal orthographié même La Palisse, et dont la chansonnette, ou plutôt la complainte, est certainement plus connue que les exploits. Complainte estropiée aussi bien d'ailleurs que le nom du héros, et dont on ne connaît généralement que :

« Un quart d'heure avant sa mort il était encore en vie, » quand l'auteur a écrit :

« La Palice est mort en perdant la vie »,

et pour épitaphe :

« Il n'eut pas eu son pareil s'il eût été senti au monde. »

Et, qui le croirait, si l'on ne savait que, sous le règne de François I^{er}, le restaurateur des lettres, comme on dit, l'esprit jallissait de partout, de la cour, de la bourgeoisie, des couvents. On ne sera donc point étonné d'apprendre que l'auteur de la chanson La Palice fut un religieux, BERNARD DE LA MONNOYE, celui-là même qui avait déjà composé les fameux *Noëls bourguignons*, et qui fut le traducteur de la *Glose de Sainte-Thérèse*. De là à la complainte suivante il y a loin cependant; ce qui démontre bien qu'à cette époque on savait rire, au fond des cloîtres, comme partout. Il n'y avait alors que les révolutions de la pensée.

Or donc écoutez, s'il vous plaît, toutefois, la chanson sur le glorieux La Palice :

COMPLAINTE.

Messieurs, vous plaît d'oûir
L'air du fameux La Palice...?
Il pourra vous réjouir...
Pourvo qu'il vous divertisse.

La Palice est peu de bien
Pour soutenir sa naissance;
Mais il ne manqua de rien
Dès qu'il fut dans l'abondance.

Il connaissait tous les jeux
Qu'on joue à l'académie,
Et n'était pas malheureux
Tant qu'il gagnait la partie.

Il fut, par un triste sort,
Blessé d'une main cruelle :
On croit, puisqu'il en est mort,
Que le plaie était mortelle.

Regretté de ses soldats,
Il mourut digne d'envie;
Et le jour de son trépas
Fut le derrier de sa vie.

BERNARD DE LA MONNOYE.

Pour copie conforme,

PAUL PROUTEAU.

Le Brillant Oriental est le meilleur produit qui se soit fait jusqu'à ce jour; il remplace les cires liquides et caustiques pour l'entretien et la mise en couleur des meubles et parquets en chêne, noyer et acajou; il n'a pas d'odeur, brille très-vite et n'encrasse jamais; il se vend, à l'ÉPICERIE CENTRALE, 4 fr. 80 c. le litre avec lequel on peut couvrir 25 mètres carrés.

CONSEILS ET RECETTES.

Voici un procédé fort simple et peu coûteux pour le nettoyage des surfaces peintes, telles que murs, boiseries, portes, etc., salies par le temps ou noircies par la fumée: On prend de la colle de pâte, on la délaye avec assez d'eau pour la rendre liquide, puis, à l'aide d'un tampon de linge trempé dans la préparation, on lave la surface à nettoyer. Avant de laisser sécher, on rince à l'eau pure. On devine que le procédé n'est applicable qu'à la peinture à l'huile.

DESTRUCTION DES INSECTES PAR LE PÉTROLE.

Le pétrole est un insecticide bien connu, mais il est bon de ne pas dépasser dans son emploi les quantités indiquées ci-dessous.

Pour le ver blanc, quelques grammes par arrosoir d'eau; pour les courtillères, 30

grammes par litre d'eau. On verse le mélange dans les trous au moyen d'un entonnoir.

Pour détruire les blattes (cafards), des injections d'eau pétrolisée (50 grammes par litre), sous les fourneaux, dans les crevasses et les trous des murs, purgent les maisons de ces hôtes incommodes.

L'huile de pétrole la meilleure pour la destruction des insectes, est la non épurée.

Voulez-vous obtenir un cérat aussi bon que le meilleur vendu par les pharmaciens?

Ajoutez, à 30 grammes d'huile d'olives ou d'amandes douces, 5 grammes de cire vierge. Dans un vase allant bien au feu, faites chauffer le mélange.

Dès que la cire est fondue, vous la retirez du feu. Vous y versez un peu d'eau de roses, et vous remuez jusqu'à complet refroidissement.

MICHELET. — Histoire de France et de la Révolution Française. 28 vol. in-8^e, accompagnés de 200 gravures hors texte. Prix : 196 fr., payables 10 fr. par mois. Chaque ouvrage se vend séparément : l'Histoire de France, 133 fr.; l'Histoire de la Révolution Française, 63 fr., payables 5 fr. par mois.

Grand Atlas Départemental de la France, de l'Algérie et des Colonies. 106 cartes coloriées, texte contenant la matière de 10 volumes in-8^e. Prix : 125 fr., payables 5 fr. par mois.

Grand Atlas Universel de DUFOUR. 40 cartes double in-folio, coloriées avec soin. 1 volume relié. Prix : 90 fr., payables 5 fr. par mois.

Guerres de la Révolution et du premier Empire, 13 volumes in-8^e, contenant 166 cartes et plan, gravés sur cuivre, avec un magnifique Atlas reliés contenant 72 planches in-folio, représentant les principales batailles. Prix : 100 fr., payables 5 fr. par mois.

L'Art National, par H. Du Cleuziou. Des origines à la Renaissance du XIII^e siècle. 2 vol. illustrés de 20 chromolithographies, 20 grandes gravures hors texte et plus de 800 bois. Prix : 80 fr.; relié 100 fr., payables 5 fr. par mois.

Librairie A. PILON (A. LE VASSEUR, successeur), 33, rue de Fleurus, Paris.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France

SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE SUivant DÉCRET DU 4 MAI 1864
CAPITAL: 120 MILLIONS DE FRANCS
Siège social, 54 et 56, rue de Provence, à Paris.

AGENCES DANS LES DÉPARTEMENTS :

Agée. — Aix. — Alais. — Albi. — Alençon. — Amiens. — Angers. — Angoulême. — Annecy. — Annonay. — Apt. — Arles. — Arras. — Auch. — Aurillac. — Auxerre. — Avignon. — Bar-le-Duc. — Bayonne. — Beauvais. — Belfort. — Besançon. — Béziers. — Blois. — Bordeaux. — Boulogne-sur-Mer. — Bourges. — Brest. — Brive. — Caen. — Cahors. — Cambrai. — Carcassonne. — Carpentras. — Castres. — Cette. — Chalon-sur-Saône. — Châlons-sur-Marne. — Chartres. — Châteauroux. — Chaumont. — Cherbourg. — Clermont-Ferrand. — Dax. — Dieppe. — Dijon. — Douai. — Dreux. — Dunkerque. — Elbeuf. — Epervan. — Epinal. — Fontainebleau. — Gaillac. — Grenoble. — Havre (le). — Honfleur. — La Rochelle. — Laval. — Lille. — Limoges. — Lisieux. — Lodève. — Lorient. — Lyon. — Mâcon. — Mans (le). — Narbonne. — Marseille. — Montauban. — Montéran. — Montluçon. — Montpellier. — Moulins. — Nancy. — Nantes. — Narbonne. — Nevers. — Nice. — Nîmes. — Niort. — Orléans. — Pau. — Périgueux. — Perpignan. — Poitiers. — Puy (le). — Reims. — Rennes. — Rive-de-Gier. — Roanne. — Rodez. — Roubaix. — Rouen. — Saint-Brieuc. — Saint-Etienne. — Saint-Germain-en-Laye. — Saint-Lô. — Saint-Malo. — Saint-Servan. — Saint-Quentin. — Saumur. — Sedan. — Sens. — Tarbes. — Thiers. — Toulon. — Toulouse. — Tours. — Troyes. — Valence. — Valenciennes. — Versailles. — Vichy.

AGENCE DE LONDRES : 38, Lombard-Street, E. C.

AGENCES DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ALSACIENNE DE BANQUE : Colmar. — Guebwiller. — Metz. — Mulhouse. — Strasbourg.

Comptes de Chèques. — Bons à échéance fixe avec Coupons semestriels. — Ordres de Bourse. — Paiement et Escompte de Coupons (Paiement sans frais des Coupons des C^{tes} de l'Est, d'Orléans, de l'Ouest et de Paris-Lyon-Méditerranée). — Opérations sur Titres (Conversions, renouvellements, échanges). — Garde de Titres. — Envois de Fonds (Départements, Algérie et Étranger). — Billets de Crédit circulaires. — Encaissement et Escompte des Effets de Commerce. — Avances sur Titres. — Crédits en Comptes courants et Crédits d'Escompte sur garantie de titres. — Assurances (Vie, Incendie, Accidents). — Souscriptions aux Emissions. — Renseignements sur les Valeurs de Bourse, etc.

